

Présidence du Conseil

Paris le 25 avril 1940.

Le Sous-Secrétaire d'Etat.

Le SOUS-SECRETARIE D'ETAT
à la PRESIDENCE DU CONSEIL,

COPIE

à Monsieur le Président de la
SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHARRAINS DE FER FRANÇAIS.

L'attention du Président du Conseil a été attirée par le Commissaire Général à la Construction et au Bâtiment sur la situation actuelle du marché du travail dans l'industrie du Bâtiment. Il semble que les marchés passés par les divers ministères, pour un montant total de 24 milliards de francs, ne pourraient être exécutés dans le délai prévu, qui est généralement de six mois, que si 800.000 ouvriers pouvaient y être affectés. Or, les disponibilités actuelles ne dépassent pas 150.000 ouvriers. La conséquence de cet état de choses est une surenchère entre les entrepreneurs pour se disputer le personnel, en tournant par l'octroi d'indemnités variées, le principe de fixité des salaires portés au bordereau dressé par les Préfets. Il en résulte que beaucoup de travaux commencés ne pourront pas être terminés, et qu'on s'expose, si l'on persévère dans ces errements, à des résultats inquiétants.

Il est donc nécessaire d'établir un ordre de priorité entre les différents travaux, et de n'entreprendre que ceux qu'il est matériellement possible de mener à bien. C'est pourquoi je vous serais obligé de me faire parvenir :

- 1° - la liste, par ordre d'urgence, des marchés de l'industrie du bâtiment supérieurs à 1.000.000 de francs actuellement passés par votre Département, avec l'indication du montant et de la main-d'oeuvre exigée par chacun d'eux;
- 2° - la liste, par ordre d'urgence, des travaux de l'industrie du bâtiment projetés pour l'avenir immédiat, avec les mêmes indications approximatives.

S'attacherais du prix à recevoir ces renseignements dans un délai aussi court que possible.

signé: BAUDOIN.